

— Ils arrivèrent au camp le 27, à midi. La ville fut reconnue, ainsi que les chemins par lesquels le prince d'Orange pouvait la secourir. — Déjà don Fadrique s'était emparé d'une abbaye attenante au faubourg de la porte de Bruxelles. — Le duc envoya immédiatement à Valenciennes, pour avoir de l'artillerie et des munitions, et, le dimanche 31 août, on mit en batterie quelques pièces, et on commença à construire quelques retranchements. — Le 3 septembre, une batterie fut établie contre le ravelin de la porte de Bertemont et de la grosse tour de Saint-André. — La place est plus forte que le duc ne le pensait; mais il n'en espère pas moins la prendre, si le prince d'Orange ne vient l'en empêcher; et, alors même que celui-ci se présente, il y a lieu de croire qu'il ne forcera pas le duc à lever le siège, et ne parviendra pas à secourir la ville. — Il a pour cet objet abandonné tout le reste, afin de ne pas laisser aux voisins l'avantage d'avoir à leur dévotion une place aussi importante. — Le prince d'Orange, instruit que le duc avait quitté Bruxelles, leva son camp le 27, passa la Meuse, et se dirigea sur Diest et Tirlemont, où il mit garnison, en envoyant en avant quatre compagnies d'infanterie et 500 chevaux. — Comme on disait que ceux de Malines appelaient le prince, le duc d'Arschot leur envoya le trésorier général Gaspar Schetz, pour leur rappeler, de la part du duc, la fidélité et l'obéissance qu'ils devaient au Roi. — Schetz, afin de les exciter davantage à remplir leurs devoirs, leur mit devant les yeux la punition que le roi très-chrétien avait faite de ses rebelles (1); il leur dit aussi que le prince n'avait pas d'artillerie pour les battre; qu'ils n'avaient donc besoin que de fermer leurs portes. — Ils s'engagèrent à se défendre, et même à inonder les abords de la ville, en des termes tels que Schetz fut convaincu de leur loyauté, et l'affirma au duc d'Arschot. — Cela se passait le vendredi 29, à huit heures du soir. Le samedi, à quatre heures du matin, ils ouvrirent leurs portes aux quatre compagnies et aux 500 chevaux que commandaient Vander Aa, ancien serviteur de la duchesse de Parme, et un capitaine Mis (2), bourgeois de leur ville. — Les évêques d'Arras et de Namur, la Thieulloye et les autres députés d'Artois, qui venaient traiter avec le duc d'affaires de finances, étaient à Malines. — « C'est une permission de Dieu, dit le duc, que cette conduite des Malinois, afin qu'on châtie, comme on le doit,

(1) La Saint-Barthélemy.

(2) Meeus.

» les méfaits qu'ils commirent, du temps de madame de Parme, par le brisement
 » des images : car Notre-Seigneur ne pouvait permettre que cela se passât sans
 » châtiment (1). » — Le prince d'Orange a poursuivi sa marche, et, à cette
 heure, il est devant Louvain, qui lui a fermé ses portes. — Le duc, ayant vu la
 méchanceté de ceux de Malines, a résolu de laisser à Bruxelles, outre les trois
 compagnies d'Allemands, les cinq d'Espagnols : il a envoyé à Anvers 1,000 Alle-
 mands du régiment de Fransberg, et à Lierre 200 Wallons. — L'archevêque
 de Cologne en personne, avec trois cornettes de cavalerie, est arrivé à Binche,
 où il y avait deux autres cornettes. — Le duc de Holstein et Schouwembourg
 ne tarderont pas à arriver à Bois-le-Duc. — Amsterdam, se voyant pressée par
 Lumey, a demandé garnison : le comte de Boussu y est entré avec cinq com-
 pagnies.

Liasse 552.

1157. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite du camp devant Mons, le 7 sep-
 tembre 1572.* Les cédules pour 200,000 écus, que le Roi lui a envoyées, ne pou-
 vaient venir plus à propos. — Les dépenses auxquelles il a à faire face sont si
 grandes, qu'il est important que le Roi y pourvoie, s'il ne veut qu'il en résulte
 beaucoup d'inconvénients. — Dans la situation où sont les affaires, il attend peu de
 fruit des états qu'il a assemblés à Bruxelles, et il ne veut pas les presser, jusqu'à
 ce que les choses aient pris un autre aspect. — Il se propose d'envoyer au roi
 et à la reine-mère de France, pour les animer dans les nouveaux principes qu'ils
 professent, en mettant à leur disposition les forces du Roi : il conviendrait que,
 de son côté, S. M. en fit autant. — La comtesse d'Egmont, sans lui en rien dire,
 a envoyé son fils aîné, âgé d'environ dix-sept ans, à la cour de l'Empereur : il
 n'a voulu faire aucune démonstration envers elle, pour n'être pas accusé de
 cruauté. Il y a encore aux Pays-Bas un fils du défunt comte, âgé de huit ans, et
 sept ou huit filles. Le duc a nommé deux de celles-ci chanoinesses de Sainte-
 Waudru à Mons ; une autre a pris le voile en l'abbaye de la Cambre. La com-
 tesse est une sainte femme ; elle vit à Gaesbeke, où, sur sa demande, il lui a
 permis de se retirer. — Le duc approuve beaucoup que le Roi s'assure de la

(1) *Esta, señor, derechamente es permission de Dios para castigar, como se deve, las maldades que
 hizieron en tiempo de madama de Parma, del rompimiento de las imágenes, que no deve querer per-
 mitir Nuestro Señor aquello se pusasse sin castigo.*

personne du comté de Buren jusqu'à ce que les troubles soient apaisés : il est d'avis, en outre, que S. M. l'indemnise, à Naples ou en Sicile, de la perte de ses biens des Pays-Bas, parce qu'il ne convient en aucune manière qu'il subsiste, dans ces provinces, rien qui rappelle le prince d'Orange. — La reine d'Angleterre lui a écrit plusieurs lettres, bien différentes de celles qu'elle lui avait adressées jusqu'ici : il croit que ce qui s'est passé en France lui fera baisser le ton. — Il se plaint de n'avoir, depuis la mort de Courtewille, aucun secrétaire qui puisse faire les dépêches en français.

Liasse 552.

1158. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite du camp devant Mons, le 9 septembre 1572.* Il répète d'abord les détails contenus dans sa lettre du 6 sur son arrivée au camp, ses premières opérations, l'entrée du prince d'Orange dans Diest, Tirlemont et Malines. — Ceux de Termonde ont fait la même chose et pis encore que les Malinois. Le comte du Rœulx les avait souvent requis de recevoir garnison, et toujours ils s'y étaient refusés. Comme il insistait, ils lui répondirent que, s'il voulait venir en personne, ils lui ouvriraient leurs portes, mais pas à des troupes. Il partit de Bruges, déterminé à s'enfermer dans leur ville. Arrivé à une lieue, un bourgeois vint le prévenir que, s'il entrait, on le ferait prisonnier : il continua son chemin; un autre bourgeois s'approcha, qui lui donna le même avertissement. Alors il se retira. — Le même jour, les rebelles de Malines furent reçus dans Termonde. — Le prince d'Orange se dirigea incontinent du côté de Louvain, où d'abord il rencontra de la résistance; mais depuis un accord fut conclu, d'après lequel quelques-uns de ses gens y entrèrent, pour se pourvoir de vivres et d'autres objets, mais sans pouvoir y tenir garnison. — De là il prit le chemin de Nivelles. — Le 7, il vint loger en un lieu nommé Péronne, entre Binche et le camp, avec l'intention de faire entrer du secours dans Mons; le duc envoya don Fadrique avec 1,000 arquebusiers, pour l'en empêcher. — Hier (8 septembre), à dix heures du matin, l'avant-garde et bientôt après toute l'armée du prince s'approchèrent du camp; le duc, persuadé que le combat allait s'engager, fit ses dispositions en conséquence : il laissa les gens nécessaires à la garde de l'artillerie, et se plaça, avec les autres troupes, à la tête du camp, entre les ennemis et la ville. — Ce fut un des plus beaux jours qu'on eût jamais vus : en même temps qu'on battait la ville, on escarmouchait contre les ennemis, et eux, ainsi que la ville, ne cessaient de faire jouer leur

artillerie (1). — Ni les uns ni les autres n'ont fait de mal à l'armée du Roi. — Le duc ne voulut pas livrer bataille, à cause de son infériorité en cavalerie, le duc de Holstein ni le neveu de l'archevêque de Trèves n'étant arrivés. — L'archevêque de Cologne est au camp avec 1,200 chevaux et les deux cornettes de Brempt et d'Amstenraedt. Ils s'est trouvé aux côtés du duc avec cuirasse et pistolets, comme le dernier de ses reîtres, lui offrant de mourir pour le Roi. C'est un homme de belle apparence, et il montre pour le Roi un grand dévouement (2). — Ce qui est arrivé à Malines et à Termonde ne doit pas inquiéter le Roi : tout se mettra facilement en ordre, après la réduction de Mons. — En cet instant, neuf heures du matin, le prince d'Orange a pris la même position qu'hier; les deux armées escarmouchent. — On dit que le prince a de 5,000 à 6,000 chevaux. Son infanterie est peu nombreuse; mais sa cavalerie paraît très-bonne (3).

Liasse 552.

1159. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite du camp devant Mons, le 13 septembre 1572.* Le 9, le prince d'Orange prit avec son armée la direction de Jemmapes, village situé à un quart de lieue du camp, dans l'intention de l'occuper, et d'y passer la rivière, pour jeter du secours dans la ville. — L'importance de défendre cette position détermina don Fadrique à s'y porter avec une partie des arquebusiers espagnols. — La nuit précédente, le duc de Medina avait fait ériger un fort sur une éminence qui dominait le village, et en avait confié la garde à deux compagnies d'Allemands avec quatre pièces d'artillerie. — A son arrivée à Jemmapes, don Fadrique en trouva l'entrée occupée par quatre compagnies d'infanterie des ennemis, que soutenait la cavalerie de leur avant-garde. — Une action s'engagea entre ses arquebusiers et trois grands escadrons de cavalerie ennemie; elle dura trois heures, et fut à l'avantage des troupes royales : bon

(1) *Fué uno de los mas hermosos dias que se han visto jamás, porque se batia la tierra y se combatia por frente con los enemigos con algunas escaramuzas, jugando él siempre su artillería, y la villa hazia lo mismo.*

(2) *Él se ha hallado comigo con su cosselete y pistoletes, como qualquier de sus reystres, ofreciéndome de morir por V. M. Tiene muy buena persona de hombre, y muestra grande afficion al servicio de V. M.*

(3) Voy. le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CCCVIII.

nombre des ennemis y périt. — Le lendemain, ils cherchèrent encore le moyen de pénétrer dans la ville; mais on les en empêcha. — Voyant cela, jeudi (1) avant le jour, ils reprirent le chemin qu'ils avaient précédemment suivi devant le camp du Roi. — Don Fadrique, avec 2,000 arquebusiers, 1,000 Espagnols et 1,000 Wallons, alla occuper alors Saint-Florian, village entouré de bois, près de la porte d'Havré; les rebelles prirent position à Hermigny, village situé à une demi-lieue de Saint-Florian. Leur résolution était de faire entrer le secours dans Mons cette nuit même. — Don Fadrique, instruit de ce projet par ses espions, se détermina, après en avoir conféré avec Noircarmes (qui a eu une grande part à tout ce qui s'est fait), à leur donner une camisade. — Julian (Romero), à la tête de 600 arquebusiers, marchait à l'avant-garde, et il attaqua d'une manière si vive, qu'il pénétra dans les quartiers des ennemis, où, durant une heure, il fit un grand carnage de leur infanterie et de leur cavalerie (2); il se retira ensuite, après avoir mis le feu à leurs logements. — Dans cette affaire, les troupes royales ont eu 16 morts, entre autres le capitaine don Antonio de Muxica, et une trentaine de blessés. Le nombre des ennemis qui ont péri par le fer et par le feu a été considérable. — Au point du jour, le prince d'Orange battit en retraite, abandonnant dans son camp des tentes, des chariots et beaucoup d'autres objets; il alla loger à Péronne, à une lieue sur le côté de Binche: la route qu'il parcourut était toute semée de blessés et d'armes de différentes espèces. — Aujourd'hui, il continue sa retraite par la chaussée, et le duc a reçu avis de don Fadrique que c'est dans la direction de Nivelles. — La veille, le duc a envoyé à Bruxelles deux compagnies d'Allemands, avec celle de don Marcos de Tolède et un chariot de poudre, plutôt pour encourager les ministres qui sont en cette ville, que pour la nécessité qu'elle en a. — Il espère que Mons se rendra bientôt; on va la serrer plus étroitement. — Jordan de Valdès est mort des suites d'un coup de feu qu'il reçut à la cuisse, en accompagnant le duc à l'artillerie. — Les Espagnols venus avec le duc de Medina-Celi sont presque entièrement fondus: beaucoup des vieux ont péri dans les guerres de

(1) 11 septembre.

(2) D'après la lettre que le duc d'Albe écrit au duc d'Arschot, l'action commença à une heure du matin, et dura jusqu'à trois. Voy. ma *Notice des Archives de M. le duc de Caraman*, Van Dale, 1845, in-8°, p. 127.

Hollande, et par les maladies qu'ils ont eues en Zélande : c'est pourquoi le duc prie le Roi de donner l'ordre que 3,000, ou au moins 2,000 des Espagnols qui sont en Lombardie, soient tenus à sa disposition (1).

Liasse 552.

1160. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite du camp devant Mons, le 13 septembre 1572.* Le duc Éric de Brunswick est content de servir le Roi, aux conditions suivantes : 1° que le Roi lui donne la Toison d'Or; 2° 4,000 florins de rente perpétuelle; 3° la légitimation de ses enfants naturels; 4° la même récompense que les vassaux du Roi, en temps de guerre avec la France; 5° 3,000 écus de pension viagère. — Le duc d'Albe lui a offert, de plus, de demander pour lui quelque présent. — Il prie le Roi de lui faire connaître le plus tôt possible sa volonté sur cet arrangement.

Liasse 552.

1161. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite du camp près de Mons, le 21 septembre 1572.* Il lui envoie don Fernando de Tolède, qui lui rendra compte de l'état des affaires, et lui dira comment Mons s'est rendue. La soumission de cette ville était, à ses yeux, d'une si grande importance, qu'il a négligé pour elle tout le reste du pays. — Le prince d'Orange est à Malines, et son armée entre cette ville et Bruxelles. — Le duc se propose de le poursuivre, aussitôt que le duc de Holstein avec sa cavalerie l'aura rejoint.

Liasse 552.

1162. *Instruction donnée par le duc d'Albe à don Fernando de Tolède, envoyé vers le Roi, au camp près de Mons, le 22 septembre 1572 (2).* Elle contient en détail les motifs qui ont déterminé les ducs d'Albe et de Medina-Celi à capituler avec la garnison de Mons. — Le duc expose, d'abord, que, le 18, les Français renfermés dans cette ville firent dire au colonel de Licques, qui était posté avec son régiment à la porte d'Havré, que, si le duc y consentait, quatre d'entre eux sortiraient pour conférer sur les conditions auxquelles ils rendraient la ville; qu'il donna ce consentement, et désigna, pour entendre les

(1) Voy. le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CCCIX.

(2) La pièce originale porte bien cette date; mais je crois que c'est une erreur de celui qui l'a écrite, et qu'il faut lire 21, au lieu de 22. Voy. la lettre du duc du 2 octobre.

délégués de la garnison, le seigneur de Noircarmes, lequel se fit accompagner dudit de Licques, du seigneur de Vaulx et de Gongnies, gouverneur du Quesnoy (1). — Noircarmes ayant rendu compte aux deux ducs des conditions proposées par les Français, ils assemblèrent le conseil pour en délibérer. — D'une part, on envisagea la réputation que les armes du Roi acquerraient, en prenant la ville par force, et, dans ses murs, le comte Louis de Nassau, les rebelles du Roi et ceux du roi très-chrétien : outre ce qu'y gagnerait le service de Dieu et de S. M., le duc, pour la haine particulière qu'il porte au comte Louis, eût passé volontiers par bien des choses, pour pouvoir s'emparer de cet homme (2). Mais, d'autre part, on considéra combien il importait de gagner du temps; ce qu'il restait encore à faire; les maladies qui déjà régnaient dans l'armée, surtout parmi les Allemands; les grandes incommodités dont on commençait à souffrir, depuis que les communications avec le Brabant étaient interceptées; l'impossibilité où était le duc de Holstein de venir joindre le camp, le prince d'Orange étant entre eux deux; les avis reçus que ce prince s'occupait de se renforcer, en appelant à lui l'infanterie qu'il avait en Hollande, en Zélande, en Gueldre et sur ses navires, infanterie qui était nombreuse et bonne, parce qu'on y comptait beaucoup de Français; enfin la difficulté qu'on éprouverait, après qu'il aurait rassemblé ces renforts, à l'empêcher de secourir la ville. On considéra, en outre, qu'alors même qu'on s'emparât de celle-ci, le comte Louis aurait plus d'un moyen de s'échapper. — Par tous ces motifs, les deux ducs et le conseil furent unanimement d'avis d'accorder la capitulation demandée. — D'ailleurs, si la ville eût été saccagée, beaucoup de bons qui s'y trouvent en auraient été victimes, et les soldats, s'étant enrichis, seraient retournés chez eux, comme ils savent bien le faire en pareil cas. A cette perte il aurait fallu ajouter celle qu'eût coûté l'assaut, et cette dernière eût été considérable : de sorte que l'armée eût en définitive grandement souffert. — On n'a traité, du reste, ni avec le comte Louis, ni avec aucun des rebelles du Roi. — Enfin, au moyen de la capitulation, on pourra mieux faire contre la ville la démonstration convenable, quoique le duc pense qu'il faille avoir égard à la fidélité que ses habitants ont

(1) Antoine de Gongnies, chevalier, gouverneur et prévôt du Quesnoy.

(2) *Demás del servicio de Dios y de S. M., cierto, por odio mio particular que yo tengo con este hombre, holgara mucho de pasar por todas las otras cosas, por poderle coger.*

montrée par le passé. — D'autres motifs encore ont dirigé les deux ducs. Don Fernando les déduira au Roi, et donnera à S. M. tous les renseignements qu'elle désirera avoir sur l'état des Pays-Bas (1).

Liasse 552.

1163. *Lettre du Roi au duc d'Albe, écrite de Madrid, le 25 septembre 1572.* Le 17 septembre, il lui a envoyé des cédules pour 150,000 écus. Il vient de faire négocier un change de 100,000 écus, dont les lettres lui parviendront bientôt. — A Gênes, il tient à sa disposition 150,000 écus, qu'il tâchera de faire transporter aux Pays-Bas en espèces.

Liasse 553.

1164. *Lettre du Roi au duc d'Albe, écrite de Madrid, le 25 septembre 1572.* Ayant été averti de la mort de Josse de Courtewille, secrétaire de son conseil d'État près de sa personne, il charge le duc de lui désigner des candidats pour le remplacer. En attendant, il a ordonné à Arnoul d'Ennetières, secrétaire de son conseil privé, de signer les dépêches. (Franç.)

Liasse 547.

1165. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite du camp près de Malines, le 2 octobre 1572.* Il a informé le Roi, par don Fernando (de Tolède), de ce qui s'était fait jusqu'au 21 septembre, jour de son départ. — Il ne put se mettre en route le lendemain, à cause du retard que souffrit le rassemblement de l'armée. — Il entra dans Mons, pour rendre grâces à Dieu, et arrêter quelques mesures. — Il établit gouverneur de la ville M. de Vaultx, auquel il donna quatre compagnies de Wallons. — Il y laissa pour trois jours M. de Noircarmes, qui, après s'être informé de ceux qui s'étaient le plus mal conduits durant le séjour des Français, en fit prendre quatre-vingt-dix. — Il partit avec le camp le 25. Le mauvais temps le força de faire halte pendant deux jours à Trivière, à une demi-lieue de Binche. — Le 26, il se remit en route, résolu de chercher l'armée du prince d'Orange, et, si celui-ci s'éloignait, d'attaquer Malines. — Il apprit que, le 24, le prince avait quitté cette ville, y laissant Dorfondal (2) avec 300 chevaux et

(1) Voy. le texte de cette instruction dans la *Correspondance*, n° CCCX.

(2) Sic dans la copie envoyée de Simancas. C'était Bernard de Mérode, seigneur de Rummen, que le prince d'Orange avait laissé pour gouverneur à Malines. Voy. Van Meteren, *Histoire des*

quatre compagnies d'infanterie, sans les trois que la ville avait levées; qu'il s'était dirigé sur Herenthals, où il n'était pas entré, et de là sur Weert. — Le 29, il vint loger à Dieghem, à une lieue et demie de Bruxelles, sur la route de Louvain. — Le jour suivant, don Fadrique alla reconnaître les abords de Malines. La Cressonnière reçut l'ordre de faire rétablir les ponts que ceux de la ville avaient rompus. — Le 1^{er} octobre, don Fadrique s'empara des faubourgs, sans beaucoup de résistance de la part des ennemis. — A la chute du jour, le duc vint se loger à une lieue de la ville. Les ponts étant rétablis, et l'artillerie y ayant passé, les ordres furent donnés pour que, le lendemain, la ville fût battue. — Au lever du soleil, le duc reçut une lettre des évêques d'Arras et de Namur, l'informant de la retraite des troupes qui occupaient la ville. — Il ordonna que l'armée y entrât. — Elle y est à cette heure, occupée à infliger aux habitants la punition que Dieu a évidemment voulu leur donner; et, en effet, ils n'avaient pas été assez châtiés de leurs méfaits passés. Ils mériteraient même un châtiement plus sévère encore que celui qu'ils subissent: car le Roi peut être certain que c'est Malines qui non-seulement a fait venir le prince d'Orange en Brabant, mais encore a provoqué toute cette expédition (1). — C'est un exemple très-nécessaire pour toutes les autres villes qu'il y a à recouvrer, afin qu'elles ne se mettent pas en tête d'obliger l'armée royale à s'approcher de chacune d'elles: ce qui donnerait une peine infinie (2). — Le duc de Medina-Celi, don Fadrique, Berlaymont, Noircarmes et tous les chefs de l'armée sont entrés dans la ville, pour prévenir les désordres qui ordinairement arrivent en pareil cas (3), et pour préserver les églises, les monastères, les prêtres et les conseillers du Roi.

Pays-Bas, liv. IV, fol. 85 v^o de l'édition de 1618, et les *Archives ou Correspondance inédite de la maison d'Orange-Nassau*, publiée par M. Groen Van Prinsterer, t. IV, p. 9 et suiv.

(1) *Teniendo don Fadrique entendido de mí que convenia dexar entrar los soldados, les dió órden que lo hiziesen, donde quedán al presente, executando el castigo que evidentemente parece que Dios ha sido servido darles, que no devieran quedar bien castigados de lo pasado, ni purgadas sus maldades, por las quales Dios ha permitido las hiziesen tan grandes que hayan havido menester aún mayor castigo del que tienen, porque V. M. sea cierto que fué Malinas la que truxó al príncipe de Orange en estos Estados, no solamente en Bravante, pero le movió á toda la jornada.*

(2) *Es muy necessario exemplo para todas las otras villas que se han de cobrar, por que no piensen que á cada una dellas sea menester yr el exercito de V. M., que seria un negocio infinito.*

(3) *..... Para obviar los desórdenes que en tales facciones suelen acontecer.*

Des ordonnances ont été publiées et des mesures prises, qui, il faut l'espérer, produiront un bon effet. — La cavalerie légère qui allait se loger à Lierre a été envoyée à la poursuite de ceux qui sont sortis de la ville. — Le duc n'est pas encore fixé sur le point de savoir s'il attaquera Termonde, avant de continuer son chemin pour rencontrer le prince d'Orange. — Le jour qu'il arriva à Dieghem, ceux de Louvain se rendirent auprès de lui, avouant la faute qu'ils avaient commise, et s'efforçant à s'en disculper. Jusqu'à présent, il ne leur a pas répondu, et il ne compte le faire qu'après son retour de Gueldre. — Il reconnaît qu'ils sont en quelque façon excusables : car, lorsqu'il partit pour Mons, ils lui firent demander une garnison qu'il ne put leur donner, et, quand le prince d'Orange se présenta devant leur ville, ils se conduisirent d'abord d'une manière louable; ce ne fut que plus tard qu'ils lui fournirent des vivres, et lui payèrent 16,000 florins. — Le prince d'Orange, étant entré à Malines, après sa déroute devant Mons, manda des députés du magistrat et de l'université de Louvain : un bourgmestre, un échevin, un membre de la faculté de droit et un membre de la faculté de théologie, se rendirent auprès de lui. Il leur dit qu'il voulait faire quelques réformes dans leur ville, et les invita à lui remettre un mémoire sur l'état où elle se trouvait. Ils répondirent qu'ils allaient s'en occuper; mais ils ne retournèrent plus. — Les choses sont en Gueldre à peu près dans le même état qu'auparavant : cependant quelques villes y commencent à regretter leurs torts. — L'île de Ter Goes est serrée étroitement par les rebelles; les habitants de la ville se défendent valeureusement. Le duc a ordonné au châtelain Sancho d'Avila de les secourir, en leur envoyant le colonel Mondragon, avec une partie des troupes en garnison à Lierre et à Anvers (1).

Liasse 552.

1166. *Lettre du comte de Monteagudo, ambassadeur près de l'Empereur, au Roi, écrite de Presbourg, le 12 octobre 1572.* Il lui rend compte des entretiens qu'il a eus avec l'Empereur, afin de l'amener, selon les instructions du Roi, à offrir un des archiducs pour le gouvernement des Pays-Bas. — Il a fait entendre à l'Empereur que le Roi recevrait avec gratitude les conseils qu'il lui donnerait pour le rétablissement de la tranquillité dans ces provinces. S. M. I. lui a

(1) Voy. le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CCCXI.